

Défibrillateurs

Vous êtes témoins d'un arrêt cardiaque ? Dans les toutes premières minutes, vous pouvez intervenir en utilisant l'un des défibrillateurs installés par la Ville.

Un défibrillateur automatisé externe, comment ça marche ?

Un défibrillateur automatisé externe (DAE) est un appareil qui analyse le rythme cardiaque et décide si un choc électrique doit être délivré pour rétablir l'activité du cœur. Cette analyse est entièrement automatique, ce qui évite à l'opérateur toute prise de décision et élimine donc tout litige à ce niveau des opérations de secours.

Les DAE implantés à La Madeleine

En plus des deux défibrillateurs embarqués dans les véhicules de la Police Municipale, retrouvez ci-dessous tous les DAE de La Madeleine

Entity Print

Aucun résultat trouvé